



COMMANDEZ VOTRE CHÉQUIER PASS-CULTURA 2020 ▶ 2021

A renvoyer
signé au plus tard
le 15 avril



FIGURETTE

LIBRI

SINEMA

TEATRU

MUSEI

BALLU

FESTIVALI

CUNCERTI

DES ENTRÉES GRATUITES & DES RÉDUCTIONS POUR VOS ACTIVITÉS CULTURELLES

▶▶▶ Le Pass-Cultura est un chéquier gratuit qui contient 12 Pass d'une valeur globale de 75 €. Chaque bénéficiaire a droit à un chéquier par an. Les demandes doivent parvenir au plus tard le 15 avril.

1

Rinsignà

Remplir ce formulaire
et le faire valider
par votre structure.

2

Mandà

Renvoyer ce formulaire
à l'adresse indiquée
au verso.

3

Buscà

Retirer votre
chéquier dans
votre structure.

▶ N° Vert 0 800 001 004

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLETTIVITÀ DE **CORSE**

www.passcultura.corsica

FORMULAIRE PASS-CULTURA ⁽¹⁾

COLLECTIVITÉ DE CORSE

DIRECTION DE LA CULTURE - DISPOSITIF PASS-CULTURA

22 cours Grandval BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 01

A renvoyer
signé au plus tard
le 15 avril



DATE DE RÉCEPTION (RÉSERVÉ AU SERVICE) ____/____/____

CODE PL ____

SEXE F M

DATE DE NAISSANCE ____/____/____ > Remplir en majuscules :)

NOM _____ ⁽²⁾

PRÉNOM _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. FIXE ou MOBILE _____ E-MAIL _____

STATUT ET ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE OU STRUCTURE À LAQUELLE VOUS ÊTES RATTACHÉ ⁽¹⁾

- Collégien Établissement Classe _____
- Lycéen Établissement Classe _____
- Apprenti CFA (précisez) Diplôme / Filière
- Étudiant Diplôme / Filière

- Université de Corse UFR SC. & TECH. UFR DESG IUS ESPE Ajaccio ESPE Corte
 UFR LLASHS PAOLI TECH. IAE ESPE Bastia IUT

Autre établissement Post-Bac (précisez)

Demandeur d'emploi Pôle Emploi de et/ou Mission Locale de

Inscrit dans un institut éducatif ou un établissement de formation adaptée de Corse et âgé de 12 à 25 ans inclus.

Établissement (précisez)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Fait à

Le

SIGNATURE

(responsable légal du bénéficiaire ci-dessus nommé),
autorise la demande d'un chéquier Pass-Cultura.

PARTIE À FAIRE VALIDER PAR L'ÉTABLISSEMENT OU LA STRUCTURE QUI VOUS ENCADRE

*L'établissement ou la structure atteste que la personne désignée,
est actuellement âgée de moins de 26 ans, réside en Corse et bénéficie du statut déclaré ci-dessus.*

(1) Dispositif réservé aux jeunes âgés de 12 à 25 ans au moment de la demande, résidant en Corse et bénéficiant du statut de collégien, lycéen, apprenti (CFA) étudiant en formation initiale en Corse y compris en alternance ou demandeur d'emploi inscrit au Pôle emploi de Corse ; ainsi qu'aux jeunes âgés de 12 à 25 ans inscrits dans un institut médico-éducatif ou un établissement de formation adaptée de Corse.

(2) La Collectivité de Corse se réserve le droit d'utiliser les informations recueillies conformément aux dispositions du RGPD ; et uniquement aux fins de traitement de mise en œuvre du dispositif Pass-Cultura. Ces données sont destinées à la gestion des commandes et à la fabrication du chéquier Pass-Cultura. Conformément aux dispositions du chapitre 3 du RGPD, toute personne physique dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification.

Tout bénéficiaire souhaitant exercer ce droit, peut le faire en s'adressant à la déléguée à la protection des données : CdC - 19 avenue Impératrice Eugénie - 20 000 AJACCIU ou par mail à l'adresse suivante : donneespersonnelles@isula.corsica.

(3) Charles Étienne Pierre Motte (1785-1836) - P. Paoli 1827 - Corte, musée de la Corse - Inv. 1991.2.126 © CdC, musée de la Corse/DR

Fait à Le

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT ET SIGNATURE

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR www.passcultura.corsica

LES CHÉQUIERS SONT À RETIRER DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT